ETAT DE L'INTERNET CITOYEN EN TUNISIE : SONDAGE, ANALYSE ET RECOMMENDATIONS

التعاون الألماني
DEUTSCHE ZUSAMMENARBEIT

Mis en oeuvre par
giz Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

DIGITAL TRANSFORMATION CENTER TUNISIA

Tableau de Contenu

#	TITLE	PAGE
I.	Remerciements	03
II.	Présentation	04
III.	Contexte	06
IV.	Sommaire	08
V.	Méthodologie	09
VI.	Analyses et résultats	10
VII.	Recommandations	18
VIII.	Conclusion	19
IX.	Annexes	20

Remerciements

Le Comité d'organisation tient à remercier vivement :

- L'organisation allemande GIZ (Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit) qui a financé le projet

- L'organisation non gouvernementale Missions Publiques pour son soutien logistique

- L'organisation états-unienne à but non lucratif Hacks Hackers qui a joué un rôle administratif pour accompagner ce projet

- Les coorganisatrices Nadia Soussi et Aya Khiari

- Les intervenants et experts qui ont participé à nos webinars:
    - Ryma Abessi, directrice de l'Institut Supérieur des Études Technologiques en Communications de Tunis
    - Imen Ben Chaabane, directrice de département STIC à l'Institut Supérieur des Études Technologiques en Communications de Tunis
    - Ichrak Gharbi, directrice à Chamal FM

- Les traductrices de langue de signe qui ont mené la traduction des sessions de nos webinars

- La consultante et auteure du rapport Sana Ouechtati

- Tous les participants et bénévoles qui ont contribué à la réalisation du projet

- Le graphiste Zaid Asif qui a conçu les maquettes du projet

Par le comité,

Ahmed Medien

Chef du projet

Debat-citoyen.tn

Présentation

En effet, en Tunisie l'actuelle Constitution du 27 janvier 2014 a consacré à l'article 31 la garantie des libertés d'opinion, de pensée, d'expression, d'information et de publication, sur lesquelles aucun contrôle préalable ne peut être exercé. En outre, l'article 32 impose à l'État de garantir le droit à l'information et le droit d'accès à l'information, et d'œuvrer en vue de garantir le droit d'accès aux réseaux de communication.

Cependant ces dispositions sont loin de répondre aux besoins existants, notamment quand on analyse le caractère transfrontalier du Web. Comment mettre fin à la fracture ¬numérique actuelle dans la mesure où l'accès au web n'est pas uniformément garanti à tous les citoyens ? A qui appartient l'identité numérique créée sur les plateformes produisant une information « personnalisée » ? Comment s'assurer de l'usage qui est fait des données en ligne afin d'obtenir des informations de qualité ?

La gouvernance de l'internet soulève plusieurs questions. Sans être synonyme d'un gouvernement unifié du web, elle témoigne de la nécessité d'organiser l'accès à l'internet, ainsi que de préserver la neutralité de son usage et enfin de garantir la liberté de ses internautes. En effet, la prise de conscience s'est rapidement faite envers le risque de dérive de domination, politique ou économique qui serait le fruit d'une tactique stratégique destinée à maitriser cet outil transfrontalier. Il s'agit ainsi de s'interroger sur la partie la plus légitime à gérer internet, et plus particulièrement sur le rôle des États-nations, des organisations intergouvernementales, des organisations techniques et de la société civile par-delà l'ICANN dont le caractère national est parfois considéré comme problématique. Des initiatives furent d'abord organisées sous l'égide de l'ONU, en tant que Sommet Mondial pour la Société de l'Information, à Genève puis à Tunis en 2005.

Mais elles furent insuffisantes, sauf pour résoudre une question sous-jacente qui se pose également au sujet de la gouvernance d'internet et tout aussi importante : celle de réfléchir sur la manière dont une telle gouvernance du web devrait se faire. C'est dans cette perspective que dans le Sud global, considéré comme défavorisé dans la gestion globale d'Internet, se mirent en place des initiatives dont la plus célèbre fut organisée au Brésil en 2014. Sous la dénomination de « NETmundial » cette réunion mondiale multipartite sur l'avenir de l'Internet, avait pour principal objectif l'élaboration d'un ensemble de principes internationaux pour la gouvernance de l'Internet. Si elle permit d'avancer sur un certain nombre de principes, consacrant notamment l'idée de préserver le caractère

multipartite du dialogue autour de l'internet, elle échoua néanmoins à consacrer un modèle concordant de gouvernance. C'est ainsi à l'Internet Governance Forum dans ses multiples acceptions régionales et sous régionales (Arab IGF par exemple) qu'il revint d'élaborer des formulations plus spécifiques mais tournant toujours autour des principes du maintien d'une citoyenneté numérique libre et ouverte. Dans ce conclave où se retrouvent régulièrement des (intra ou intergouvernementaux), des citoyen.nes ou associations (non gouvernementales), et enfin des représentants des pouvoirs publics (délégations nationales), sont recherchées les solutions relatives aux questions technologiques qui se posent spécifiquement à l'échelle de chaque IGF.

Face aux avancées technologiques en constante évolution et à la nécessaire protection des usagers face aux transformations rapides du cyberespace et aux progrès de l'intelligence artificielle, dont la régulation est encore en discussion au niveau international, une initiative citoyenne nationale a ainsi été mise en place pour interroger les usages numériques des Tunisiens et détecter leur niveau de conscience à l'égard des enjeux technologiques.

L'objectif du projet We The Internet (Tunisie) est de faire avancer l'état de la réflexion et des bonnes pratiques en matière de gouvernance numérique et de l'intelligence artificielle grâce à la participation citoyenne, et ce dans la logique de la consécration du principe de démocratie participative appuyée par la Constitution de 2014. Cette démarche s'inscrit dans une coordination non gouvernementale faisant de WTI (Tunisie) le relais national d'un réseau de débats citoyens qui ont été organisés dans 78 pays.

Grace à la mobilisation d'un noyau national de trois responsables accompagnés de plus de cinquante collaborateurs volontaires, un ensemble de sondages thématiques ont été organisés et soumis en ligne durant plus de deux mois (entre le 1er octobre 2020 et le 7 décembre 2020) à un échantillon de 600 personnes. Ces internautes ont été réunis par le biais de divers canaux de médiatisation afin de pouvoir rassembler un échantillon représentatif de la population tunisienne, de tous âges et profils socio-culturels confondus, provenant de l'ensemble du territoire national.

Cette étude a abouti à l'établissement d'un panorama général de sondages témoignant du rapport des citoyens tunisiens au Web. Ce rapport a pour vocation de restituer, commenter et analyser les informations ainsi collectées et d'apporter des propositions de nature à nourrir la réflexion autour de l'approche par les citoyens tunisiens de l'univers technologique, par-delà l'usage spontané de ces outils dans leur vie quotidienne.

Il permet ainsi de fournir de précieuses indications recueillies auprès du public tunisien concernant les problématiques technologiques d'actualité telles que la cybersécurité, la confidentialité et la sécurité des données privées et publiques, mais aussi le recours par les usagers à de nouveaux usages numériques de manière générale (services publics) ou conjoncturelle (ex : crise du covid19 : enseignement à distance, achats en ligne).

Contexte

Aujourd'hui, la Tunisie est engagée dans plusieurs processus de réforme dans le domaine de la gouvernance publique, dans le cadre du Programme MENA avec le soutien de l'OCDE, visant à favoriser la e-participation. Dans la mesure où la participation numérique des citoyens au moyen des technologies de l'information et de la communication (TIC) figure parmi les leviers qui peuvent contribuer au renforcement de la participation citoyenne dans son ensemble[1], le gouvernement tunisien a mis en place trois plateformes d'e-participation : e-people.tn, eparticipation.tn et legislation.tn.

En outre, la Tunisie est membre depuis 2014 du « Partenariat pour un Gouvernement Ouvert ». Cette initiative vise au respect des principes de transparence, de redevabilité, de lutte contre la corruption et de participation citoyenne. Ainsi, elle a adopté en 2016 une stratégie pour le développement de l'e-gouvernement et du Gouvernement ouvert « Smart Gov 2020 » qui a prévu des actions pour les deux volets ayant comme objectif d'avoir entre autres « une administration performante et ouverte, fournissant des services accessibles, simples et de haute qualité aux citoyens et aux entreprises et contribuant activement au développement ».

Certaines de ces actions sont suivies par l'Unité de l'Administration Électronique au Ministère de la fonction publique, de la modernisation de l'administration et des politiques publiques. Par ailleurs, ce plan national stratégique « Smart Gov 2020 » prévoit plusieurs autres projets structurants qui sont entre autres l'instauration d'un système d'identifiant unique du citoyen, la mise en œuvre d'une plateforme nationale d'interopérabilité des systèmes d'information de l'administration et enfin, la mise en place d'un système de gestion des correspondances entre les administrations.

[1] L'OCDE dans son rapport « Gouvernement ouvert, Contexte mondial et perspectives, 2017 » (OCDE 2017c, p. 203) présente trois niveaux de participation du citoyen, qui seront utilisés dans la suite comme classement général incluant aussi les niveaux de participation en ligne : 1) Information : ce premier niveau d'e-participation exige un minimum de connectivité et de maîtrise technologique afin de rendre disponible et accessible l'information sous format électronique avec un intérêt pour le citoyen ; 2) Consultation : ce deuxième niveau d'E-participation établit une relation avec le citoyen afin de recueillir son avis sans pour autant lui garantir en retour une réponse ou une prise en compte de son avis. Ici l'objectif est de rassembler les commentaires, les impressions, l'information et l'expérience des acteurs impliqués, sans obligation de tenir compte de l'avis des acteurs dans la décision finale ; 3) Association : ce dernier niveau d'E-participation demande une gestion de problématiques d'identification, de collaboration et de coordination, donc il présente une complexité technologique accrue.

Néanmoins, une évaluation de ces politiques publiques ne fait pas nécessairement participer les citoyens et ce malgré la multiplicité d'initiatives institutionnelles ou d'initiatives de programmes. En effet, dans le cas spécifique de la Tunisie, il y a eu ces dernières années une prolifération de plateformes numériques, applications et sites Internet[2] placés notamment sous l'égide du gouvernement et qui sont censés soit permettre aux citoyens d'exprimer leur opinion, soit de dénoncer des problèmes. Toutefois, malgré les efforts déployés, ces plateformes demeurent peu utilisées comme en témoigne la faible adhésion populaire. Ainsi, elles n'arrivent pas à atteindre les objectifs de participation, de transparence et de redevabilité qu'elles devraient promouvoir.

[2] D'autres initiatives ont été lancées par la société civile : Cabrane.com, Billkamcha. tn, Informini.org, Goulelhom.org

Sommaire

Cette description des résultats des sondages fournit un état des lieux de l'opinion publique en Tunisie relativement à la perception de l'internet et des usages numériques en général, sachant la multitude d'outils technologiques employés.

Tenant compte des éléments recueillis, de manière globale, un premier constat qui ressort est que les usages numériques sont très importants en Tunisie : 80% des sondés se connectent quotidiennement à leurs plateformes favorites prioritairement pour s'informer.

Par ailleurs, 80% des usagers interrogés reconnaissent avoir utilisé l'internet de manière essentielle pour leur travail ou leurs études durant la pandémie du covid19.

Cette consommation digitale massive nous invite à préciser l'étendue de la prise de conscience de ces usagers sur les enjeux technologiques actuels en Tunisie.

Une autre tendance forte est que les sondés expriment également leur confiance pour une gestion globale du web qui se dirige plus largement vers la société civile (62%) voire le secteur privé (58%), s'écartant ostensiblement du choix étatique ou gouvernemental.

De manière plus précise, l'approche du rapport réalisé à partir des résultats des sondages est fondée sur quatre points, à savoir respectivement :

1. L'usager numérique et sa relation globale au web

2. Ses données, et les connaissances dont disposent les usagers en liaison avec la protection des données personnelles

3. Sa cyber-citoyenneté, et la prise de conscience des enjeux technologiques contemporains dans le pays et dans le monde, questionnant leurs opinions sur les aspects liés à l'universalité de l'internet avec l'engagement de nombreuses parties prenantes (multi-stakeholders)

4. Sa protection fondamentale par la gouvernance de l'intelligence artificielle, et l'information acquise par ces usagers au sujet de cette gouvernance.

Méthodologie

La recherche a adopté une approche quantitative. La cible des participants retenue a été ouverte par un recrutement aléatoire qui a permis d'offrir un échantillonnage représentatif de la population tunisienne dans son ensemble et ainsi de donner une perspective globale des internautes tunisiens. Si le taux de réponse se situe généralement autour de 25%, ce qui est assez faible, il permet de donner néanmoins une tendance générale des opinions des internautes. Afin de matcher leurs réponses, les participants ont été demandé d'utiliser un identifiant unique à travers tous les 5 questionnaires posés durant les sessions des deux Webinars.

Les sondages qui ont été conduits sont les suivants :

- Un sondage d'entrée (âge, profession, éducation, lieu de résidence, etc.)
- Un premier sondage sur l'utilisation générale de l'internet : « Internet et moi »
- Un deuxième sondage sur la présence digitale : « Identité numérique »
- Un troisième sondage sur l'exposition à la désinformation : « Sphère digitale »
- Un quatrième sondage sur la gouvernance de l'IA : « Intelligence artificielle »
- Un cinquième sondage d'évaluation des acquis : « questionnaire d'entrée »

Analyses et résultats

La perception du Web

Pour la majorité des internautes, le Web est d'abord un réseau ; il est ensuite (à parts égales) un outil qui permet d'accéder au monde puis pour une moindre part des participants au sondage, il symbolise un moyen de communication, d'information, et une opportunité qui s'offre à eux.

En majorité, ils font confiance au cyberespace : 64% se disent ainsi tranquillisés quant à cet espace malgré sa virtualité qui échappe à leur réalité, qu'il s'agisse du Web en général ou de ses composantes tels que les protocoles (62% de sondés confiants) de même que pour les infrastructures (53%) et enfin en ce qui concerne les services et applications mis à leur disposition pour les usages numériques (67%). **[Internet et moi, diapositive #2]**

Ceci apparait dans les usages citoyens qu'ils font des réseaux sociaux, et ce à l'image 4 de leurs représentants élus dans l'assemblée législative.[3]

A l'égard de leur rôle relatif à la gestion du web, d'après l'état de leurs réponses, la confiance des sondés se dirige faiblement vers leur gouvernement puisqu'ils sont 57% à la lui accorder, alors que la communauté technique qui gère internet est créditée de 65% d'opinions favorables. **[Internet et moi, diapositive #3]**

D'après la lecture des résultats sur la confiance des internautes tels qu'ils émanent des sondages, les gouvernements locaux sont suivis des organisations internationales régionales (telles que l'Union Européenne à l'origine du Règlement Général sur la

[3] « Il convient de noter qu'un grand nombre de députés ont une activité quasi-exclusive sur les pages Facebook. Plus encore, un nombre considérable d'entre eux reçoivent ainsi les propositions et les opinions des internautes qu'ils présentent par la suite lors des travaux des commissions et des sessions plénières de l'Assemblée des Représentants du Peuple (ARP). Cette facilité à recourir à Facebook, de même que le fort enchevêtrement entre le travail politique et les opinions publiées sur Facebook posent un certain nombre de problèmes. D'autant plus que le règlement interne de l'ARP a confié aux députés la responsabilité de communiquer mensuellement avec les citoyens qu'ils représentent. Cette mesure, n'ayant pas été respectée depuis la mise en place de l'ARP, a été quelque peu remplacée par la communication moyennant Facebook » Étude « La liberté d'expression sur Internet en Tunisie : les paradoxes de la consécration en temps de crises »

Protection des Données à Caractère Personnel qui s'applique extra territorialement en Tunisie, ou encore l'Union Africaine), successivement crédités d'un pourcentage supplémentaire (respectivement 56 et 67%) **[Internet et moi, diapositive #3]**.

En revanche, les suffrages majoritaires se dirigent plus largement vers le secteur privé (56%) et même la société civile (78%) **[Internet et moi, diapositive #3]** dont le caractère supranational semble être de nature à rassurer les usagers. Ce résultat peut surprendre alors que ces deux types d'acteurs poursuivent des objectifs très différents, voire carrément antagonistes, puisque les entreprises numériques sont à but lucratif contrairement aux organisations non gouvernementales. Cette approche différente ne peut manquer d'influer sur leur politique générale à l'égard de leurs usagers internautes.

De la sorte, s'occuper d'internet devrait revenir majoritairement à une organisation technique, à hauteur de 86%, laquelle pourrait être suppléée par la société civile ou encore la communauté des chercheurs universitaires qui bénéficient de deux côtes de confiance comparable de 72 et 81%. **[Internet et moi, diapositive #4]**

Selon les internautes, l'État (dans sa représentation au niveau national ou local) recueillerait à peine plus de 69% d'opinions favorables, ainsi que d'autres acteurs peu départagés par les sondés. **[Internet et moi, diapositive #4]**

Ces derniers affirment que leur confiance dans le Web s'est accrue pour monter à 42,7% **[internet et moi, diapositive #5]** ces dernières années, estimant comme l'affirme l'un des usagers « que la technologie est en progression continue [ce] qui peut augmenter la confiance en l'internet ». Cette conclusion peut sembler paradoxale quand on la compare aux menaces qui sont décelées par la majorité des sondés.

Par ailleurs, quatre sondés sur cinq affirment sans ambages que c'est bien grâce à Internet qu'ils ont été en mesure de surmonter la crise du coronavirus/covid19 : 70% **[Internet et moi, diapositive #6]** l'ont utilisé pour leur travail ou leurs études, presque autant d'usagers y ont eu recours pour communiquer avec leurs semblables (64%) tandis que 48% **[Internet et moi, diapositive #6]** l'ont utilisé pour leurs loisirs.

Il faut relever que le commerce électronique, malgré le confinement n'a que faiblement décollé, si l'on considère que la présence domestique aurait dû favoriser un développement de la consommation en ligne : de manière paradoxale, seuls 32% des usagers y ont eu recours malgré leur important usage numérique qui est attesté par d'autres chiffres présentés au paragraphe précédent.

Enfin, les internautes sondés estiment que dans une projection d'aujourd'hui à 5 ans, leur principale peur au sujet du Web concerne la sécurité (en deuxième position ils évoquent la manipulation de leurs données personnelles).

Néanmoins, ils citent la vie comme espoir principal qui serait permis par internet en 2025. Serait-ce une projection vers l'utilisation future de l'intelligence artificielle en médecine ou en biotechnologie ?

Les données et l'identité numérique

Une enquête a été menée de prime abord afin de sonder les utilisateurs du Web tunisiens sur leurs habitudes de consommation numérique, laquelle a porté sur trois volets : le nombre de comptes personnels créés virtuellement, l'incidence de leur présence numérique sur leurs rapports avec l'administration publique, et l'évaluation ressentie de l'impact de cette présence sur la confidentialité de leurs données.

Cette enquête a amené les résultats suivants
[Identité numérique, diapositive #1] :

- Les usages numériques sont considérables aujourd'hui en Tunisie puisque 75% des sondés possèdent plus de 5 comptes personnels en ligne ce qui témoigne de l'importance des données personnelles figurant sur le réseau et liées à la présence numérique de chacun de ces utilisateurs

- Plus de 4 sondés sur dix déclarent détenir jusqu'à 10 comptes sur des plateformes différentes.

- En revanche, 25% du total affirment même avoir créé plus de dix comptes individuels traçant en ligne leur identité numérique.

Néanmoins, la faible tradition numérique de l'administration tunisienne n'a pas réellement pénalisé les usagers tunisiens ne disposant pas préalablement à la pandémie d'une identité virtuelle : en effet 54% **[Identité numérique, diapositive #2]** d'entre eux considèrent que leur absence de création d'un compte auprès de sites web appartenant à des administrations publiques n'a pas constitué un frein à la réception de documents officiels. Ceci témoigne de la persistance du rapport présentiel dans le lien à l'administration publique, au-delà des tentatives de développer la relation entre administration et citoyen par le canal technologique (voir sur ce sujet, nos recommandations).

Cependant, 26% **[Identité numérique, diapositive #2]** jugent que cette absence d'identité numérique a pu ralentir leur accès à des documents officiels (une réponse qui mérite d'être analysée séparément).

Pour autant, les utilisateurs tunisiens ne considèrent pas que le Web puisse générer des atteintes à leur vie privée qui seraient susceptibles d'affecter leur vie numérique (excès de publicités, ciblage d'informations personnalisées, enfermement algorithmique -voir infra partie relative à l'IA- susceptible de rétrécir leur accès au world wide web). D'une part, ils concèdent en effet une certaine méfiance envers le cyberespace puisqu'ils reconnaissent l'existence de diverses atteintes ; d'autre part, en majorité, ils estiment que ni leur vie privée, ni leur anonymat ne sont susceptibles d'être remis en cause par leurs pratiques numériques (à hauteur de 37% et de 31% respectivement) **[Identité numérique, diapositive #2].**

Suite à une discussion menée avec les internautes et portant sur l'usage et la confidentialité des données, 75% **[Identité numérique, diapositive #3]** d'entre eux se sont engagés à améliorer la compréhension de la situation de leurs données personnelles et 64% **[Identité numérique, diapositive #3]** se sont dits prêts à diminuer la libre divulgation d'éléments qui les concernent individuellement sur internet.

Néanmoins, près d'un internaute sur deux estimes qu'il a toujours le pouvoir de garder le contrôle sur les données diffusées (46,5%) et 4 internautes concernés sur 10 **[identité numérique, diapositive #6]** considèrent que les entreprises du domaine numérique (notamment les plus importantes telles que Amazon, Facebook, Apple et Microsoft désignées par l'acronyme GAFAM ainsi que leurs homologues asiatiques à savoir les BATX) sont nées pour répondre aux intérêts des internautes. S'ils jugent dans la même proportion (43%) qu'elles collectent trop de données, en revanche les usagers estiment acceptable le marché ainsi tacitement conclu puisqu'en contrepartie du consentement collecté elles offrent un service gratuit qui est apprécié par eux. Il faut rechercher plus avant les raisons de l'approbation de cet échange par les internautes, qui peut être dû à une conscience faible de la valeur de ses données, ou encore par l'avantage que cette perspective offre d'éviter de réaliser des paiements en ligne en Tunisie ou de régler des achats en devises à partir du territoire tunisien qui est ficelée par la législation des changes.

Dans cette perspective, l'importance de la responsabilité de gérer la confidentialité des données apparait. Mais pour l'internaute tunisien, en majorité, il n'est

pas pour autant question de confier une telle gestion à une entité extérieure : s'il demeure méfiant envers les entreprises numériques (40%) notamment pour leur gestion de ses données personnelles (40%) il ne souhaite pas pour autant qu'une telle responsabilité revienne à son gouvernement qu'il juge très peu en mesure de se charger de cette mission : une minorité des internautes le désignent comme apte à protéger leurs données. En revanche, pratiquement douze fois plus d'usagers (57% pour être précis) se jugent eux-mêmes à la fois qualifiés et disponibles pour garantir la confidentialité de leurs données personnelles sur internet. **[identité numérique, diapositive #7]**

Il faut cependant relever ce que le chiffre des internautes méfiants ne dépasse pas un usager sur deux (il se situe à 47%), sans que ceci n'indique que la majorité des usagers considère que l'État est le mieux placé pour protéger leurs données personnelles. Hypothétiquement, la longue censure d'internet par l'État tunisien avant 2011 (et ses velléités de censure après 2012 comme en témoignent les procès intentés à l'ATI en 2012) expliquent peut-être le sentiment de méfiance qui s'exprime dans ce sondage face à l'hypothèse d'un contrôle de l'État sur le domaine virtuel. En effet, cette tendance de méfiance envers les pouvoirs publics s'inverse à l'égard des entreprises technologiques dont le contrôle ne soulève la méfiance que de 36% des usagers numériques tunisiens.

Pour 60% **[Identité numérique, diapositive #9]** des usagers du web, ce dernier est à la fois une menace et une opportunité. Il ne représente donc pas par lui-même un vecteur de concrétisation mais son usage déterminerait l'impact futur qu'ils pourraient avoir sur la vie politique des tunisiens.

Vers une sphère digitale publique solide

Au sujet de l'exposition à la désinformation, les internautes sondés se sentent relativement immunisés voire protégés comparativement à d'autres usagers que ce soit en Tunisie ou à l'étranger. Ils sont 40% à considérer qu'ils sont moyennement exposés aux infox (ou fake news) pour eux-mêmes, alors que 32% seulement de leurs compatriotes sauraient se préserver de ces pratiques. En revanche ils considèrent que 27% des internautes dans le monde seraient moyennement exposé.es à la désinformation **[Sphère digitale, diapositive #1].**

Selon les usagers, l'existence de la désinformation serait problématique pour 33% d'entre eux, alors qu'ils sont 41% **[Sphère digitale, diapositive #1]** à considérer son existence comme plutôt problématique pour la Tunisie de même que 42% **[Sphère digitale, diapositive #1]** la jugent préoccupante pour le monde. Ceci laisse entendre que d'après leur analyse les menaces véhiculées par la désinformation auraient un caractère collectif ou global, puisqu'à une échelle individuelle une telle menace leur semble maitrisée ou du moins facilement maitrisable.

Quant aux usages numériques, d'après 80% **[Sphère digitale, diapositive #2]** d'entre eux une connexion quotidienne à leurs plateformes favorites sert prioritairement à s'informer, sachant que seule la moitié de ce chiffre (40%) **[Sphère digitale, diapositive #2]** admet conserver un intérêt pour l'acquisition d'informations hors support numérique (radio ou télévision notamment[4], davantage que presse écrite). Mais leur consommation numérique quotidienne n'est pas uniquement passive, et c'est certainement là que ressort l'intérêt pour eux d'utiliser le web car il représente également un moyen d'échanger et commenter des informations avec leurs semblables pour un usager sur trois.

Il importe ainsi, selon plus de la majorité des internautes sondés, d'apporter des limites à l'exercice de la liberté d'expression (qui est une liberté constitutionnelle et doit donc être limitée conformément à l'article 49 de la Constitution) afin d'éliminer les risques d'agression verbale voire de harcèlement moral qui seraient l'œuvre d'internautes abusifs. 54% **[Sphère digitale, diapositive #4]** d'entre eux considèrent qu'il faut protéger les usagers par les mêmes règles applicables aux espaces publics ou privés.

---

[4] « Face à des institutions publiques dépassées par les nouvelles technologies et l'ère numérique, les responsables et fonctionnaires ont été incités à adopter Facebook comme moyen permettant à la fois d'appliquer le texte constitutionnel, et de veiller à ce que l'information atteigne le plus grand nombre possible de personnes. Cela a conduit à une large et croissante utilisation de Facebook par les institutions officielles. D'autant plus qu'un grand nombre d'entre eux n'a pas de site officiel mais seulement une page Facebook. Nous citons en particulier à cet égard, un nombre important d'instances publiques indépendantes qui se limitent à une page Facebook (jusqu'en 2020) telles que l'Instance nationale de lutte contre la traite des personnes, l'Instance d'accès à l'information et autres. Sans compter un nombre important de municipalités qui n'ont pas été en mesure de créer un site officiel, par manque de moyens ou manque de volonté, et qui ont trouvé sur Facebook une solution de rechange moins coûteuse et plus proche des habitants ». Étude ADLI, précitée

Ainsi, plus d'un usager sur trois se dit partisan de la possibilité d'une reconnaissance de l'anonymat total : ceci implique qu'aucune recherche n'est possible à son égard ni aucune donnée personnelle récupérable. En matière de définition des règles de fonctionnement de l'espace numérique, c'est encore une fois vers les organisations internationales régionales et la communauté technique, talonnées de près par les organisations de la société civile ainsi que la communauté universitaire des chercheurs que se dirige la confiance des usagers du web, suivies par les Nations Unies puis les gouvernements et enfin les citoyens qui sont considérés comme les moins fiables dans cette perspective. Paradoxalement, si une organisation de citoyens semble rassurer les usagers, l'expression individuelle de cette responsabilité soulève des inquiétudes quant à la fiabilité de la démarche.

A l'issue du sondage mené sur la nature et la fiabilité des informations perçues et émises dans le champ numérique, plus de 4 sondés sur 5 (84% précisément) **[Sphère digitale, diapositive #6]** assurent qu'ils seront plus regardants sur la nature des informations reçues d'internet, et 76% **[Sphère digitale, diapositive #6]** d'entre eux se disent plus circonspects sur la fiabilité des informations divulguées par eux.

La gouvernance de l'intelligence artificielle

Alors que le terme de l'intelligence artificielle (IA) reste un terme peu usité et compris dans le discours populaire où il n'est certainement pas galvaudé, il faut relever que les sondés n'hésitent pas à s'exprimer nombreux sur le sujet de l'intelligence artificielle, qu'ils connaissent donc déjà suffisamment de réputation pour pouvoir se prononcer à son sujet.

Disons d'emblée que l'IA se situe à la frontière du numérique, cette technologie d'accès à l'information, puisque l'outil informatique de l'IA soutient l'usage technologique du cyberespace en développant l'autonomisation des machines : une fois les informations relatives aux internautes récoltées, les machines perfectionnées dans la gestion de données disposent de la capacité de les traiter pour en produire des informations nouvelles au sujet des internautes. Néanmoins, dans la mesure où une telle organisation de l'information se fait désormais de manière autonome, ceci introduit une nouveauté par rapport à la traditionnelle activité humaine, laquelle était dévolue à la gestion des données informatiques.

Il importe ainsi, selon plus de la majorité des internautes sondés, d'apporter des limites à l'exercice de la liberté d'expression (qui est une liberté constitutionnelle et doit donc être limitée conformément à l'article 49 de la Constitution) afin d'éliminer les risques d'agression verbale voire de harcèlement moral qui seraient l'œuvre d'internautes abusifs. 54% d'entre eux considèrent qu'il faut protéger les usagers par les mêmes règles applicables aux espaces publics ou privés.

Ainsi, la question qui se pose et a été adressée à notre panel de sondés est celle de savoir dans quelle mesure il est possible d'élargir l'autonomie des machines dans la prise de décision technologique, et ainsi, de réduire l'action de l'humain à cet égard. Si la présence de l'être humain n'est plus nécessaire à l'ouvrage de la machine, ceci interroge la capacité à définir une limite, si elle est possible, de nature à préserver l'humanité de l'impact possible de ces machines apprenantes. En d'autres termes, serions-nous un jour maitrisés par ces machines ? En effet, la concentration de données puissamment ajustées par l'IA est un moyen de plus en plus couramment employé par les entreprises numériques afin d'adresser à leurs profils d'usagers davantage de contenus ciblés en fonction des données dont elles disposent. Considérant que l'usage qui est fait de ces données technologiquement optimisées ne peut être dépourvu d'un objectif économique, dans la mesure où ces entreprises ont un caractère commercial, cette problématique nous dirige tout droit vers la réflexion autour d'une gouvernance de l'intelligence artificielle, qui fut la proposition adressée par le questionnaire de We The Internet aux internautes sondés.

En outre, il faudrait rajouter à ces considérations le fait que les algorithmes d'IA opèrent une sélection des informations récoltées pour ajuster leur capacité à la rétention de l'attention des internautes (toujours à des fins commerciales).

Par ailleurs, ce qui est certainement plus grave encore est le court-circuitage des institutions de représentation démocratique, de gouvernement et d'information traditionnelles au profit d'autres acteurs dont la légitimité et la compétence ne sont ni garanties ni contrôlées. Malgré cet état des lieux préoccupant, pour une courte majorité des sondés interrogés soit 52%, l'IA représente une opportunité plus qu'une menace. Une telle réponse serait conséquemment de nature à réduire de façon notoire l'intérêt de réfléchir à une possible mise en œuvre d'une gouvernance de l'IA.

Il faut cependant relever qu'une atténuation importante suit de près cette approche exprimée de prime abord, puisque plus du tiers des sondés (37% exactement) **[Intelligence artificielle, diapositive #1]**, ce qui représente une part relativement importante d'entre eux, juge que l'IA incarne de manière concomitante les deux éléments de nature à soulever ainsi à part égale leur méfiance autant que leur confiance, à l'égard de cette nouvelle technologie.

Mais, ce qui rejoint la tendance favorable d'abord exprimée à l'expansion sans régulation de l'intelligence artificielle, les internautes tunisiens interrogés estiment néanmoins à 40% qu'elle peut être perçue comme un espoir, démontrant ainsi un optimisme probablement lié à l'adoption pratique des avantages de l'intelligence artificielle.

Recommandations

Devant l'approximation manifeste de certaines réponses (par exemple : il est paradoxal de constater que si 42% des internautes disent connaitre l'intelligence artificielle, ce chiffre diminue de 10 points en ce qui concerne les algorithmes, ce qui interroge le rapport entre la connaissance du terme et la connaissance du sujet), la question de l'éducation à la citoyenneté numérique apparait donc clairement comme un aspect prioritaire qui doit être envisagé par l'ensemble des parties prenantes.
En effet, des résultats aussi contrastés voire contradictoires peuvent s'expliquer tant par la complexité de la question de la gouvernance technologique, qui n'est pas rédhibitoire, que par la faible maitrise du sujet par les usagers, laquelle est remédiable. A cet égard, il nous semble primordial de focaliser sur une approche éducative élargie et détaillée à l'égard des enjeux technologiques. En effet, dans un contexte où les informations collectées pour la connaissance individuelle résultent quasi exclusivement de l'usage des plateformes sociales, l'objectivité et la complétude des instruments de compréhension des questions technologiques paraissent essentiels, notamment si on les examine à l'aune de leurs possibles atteintes aux droits fondamentaux et à l'avenir de la démocratie dans son ensemble.
Il nous semble donc particulièrement nécessaire de favoriser une approche éducative voire une vulgarisation des concepts, afin d'assurer la sensibilisation du grand public à la question des usages du numérique. Cette campagne d'information devrait toucher l'ensemble des catégories sociales, comme l'a démontré l'échantillon de notre enquête WTI.

Il serait également indiqué, nous semble-t-il de mettre à la disposition du public des outils aisément manipulables pour l'acquisition de telles connaissances, et ce en renforçant l'accessibilité du discours officiel et/ou gouvernemental dans le domaine technologique, et/ou celui de l'organisme de formation dédié à cet effet.
Enfin, dans la mesure où le Web soulève un ensemble de questions techniques sans cesse remises à jour, il serait pertinent d'adopter à cet égard une démarche de formation continue.

Conclusions

La présente étude restitue une contribution citoyenne au thème de la gouvernance de l'internet et de l'intelligence artificielle en Tunisie, autour de la connaissance de la question des données et de l'identité numérique, et enfin de la gestion de la sphère publique numérique en Tunisie.

Si la communauté des internautes déclare que sa confiance se dirige majoritairement vers la société civile, il n'en demeure pas moins que cet aspect d'accès à la connaissance représente un défi que le Sud -notamment un pays comme la Tunisie- pourrait apporter à la conversation / dialogue mondial sur l'avenir de l'internet.

Dans la perspective du Sud global, il est effectivement indéniable que l'écosystème de la gouvernance technologique ne peut que passer par un modèle multipartite, mais celui-ci ne peut faire en aucun cas l'économie de l'implication citoyenne et de l'activation du dialogue social engageant l'ensemble des catégories de citoyens à la prise de décisions publiques dans un domaine qui les touche d'aussi près même si les internautes l'observent encore de loin, avec le prisme déformant de leur outil technologique. Les technologies numériques n'étant qu'un outil, c'est la façon dont elles vont être utilisées et encadrées qui déterminera dans l'avenir leurs effets bénéfiques ou délétères sur la démocratie.

Annexes

Vous pouvez vous référer à ces fichiers « PowerPoint » dans ce dossier quant aux pourcentages utilisés dans l'analyse des données dans ce rapport.